

# Poignant, insoutenable... La mission sur les Enfants de la Creuse a entendu hier à Guéret, chef-lieu de la Creuse, des dizaines de témoignages de Réunionnais, arrachés à leur île entre 1963 et 1981.

La Commission d'information et de recherche historique des enfants de la Creuse a siégé hier après-midi à Guéret, dans une salle mise à disposition par l'hôtel Campanile. C'est ici que le plus gros contingent d'enfants « transplantés » a été accueilli entre 1963 et 1981 (64 départements sont concernés). De 15 h 30 à 18 heures, dans la confidentialité de la salle, fermée aux médias, une soixantaine de personnes ont pu s'exprimer, parler librement de son histoire, particulière à chacun, faire part de leurs colères et de leurs souhaits: autant de trajectoires et de requêtes que les membres de la Commission feront remonter au ministère des Outre-Mer et au gouvernement.

## « Chaque histoire est traversée par une souffrance »

L'émotion était au rendez-vous, les histoires de vies parfois difficiles à entendre, encore plus à dire. « C'est lourd », confie Claude dans un silence, en sortant de la salle. Il est venu de Vichy pour accompagner une amie. « Certains ne savent pas d'où ils viennent, ne connaissent pas leurs parents, certains ont été enlevés dans la rue, sans photo, sans jouet, sans rien, même pas une valise... J'ai honte d'être Français quand je vois des choses comme ça. »

« Dans l'ensemble, chaque histoire individuelle est traversée par une souffrance, confiait Philippe Vitale, président de la Commission,



La commission a siégé hier à Guéret. (Photos PQR/La Montagne/Bruno Barlier)

au sortir de la rencontre. C'est une souffrance qui est commune. Même chez ceux qui déclarent s'en être sortis, il y en a. On sent qu'au bout d'un moment, il y a un manque. Il y a aussi des histoires dramatiques, des personnes qui déclarent avoir été battues, violées... C'est toujours très difficile, même si on a du recul en tant que chercheurs, on ne peut pas rester insensible à ces histoires de vie. » Parmi ces victimes de la transplantation, se trouve Marie-Josiane Grenier. Cette petite dame, qui a aujourd'hui 63 ans, est arrivée en Creuse avec ses trois sœurs, en octobre 1966. Leur mère était décédée. Elles vivaient au foyer de l'enfance à Saint-Denis, à La Réunion avant qu'on lui annonce, à 13 ans, qu'elle partirait pour la France. « Dans ma petite tête, la France, je ne savais pas trop ce que c'était, explique-t-elle.

Le 5 octobre 1966, on quittait l'île, j'ai pleuré toutes les larmes de mon corps ».

## Viols, passages à tabac

Placées deux par deux, dans deux familles d'une même commune, Saint-Junien-la-Bréguère, elles vivront des destinées différentes. « Pour deux de mes sœurs ça s'est bien passé. Pour les deux autres, beaucoup moins bien. » Elle raconte les viols dès qu'elle devient jeune fille, les passages à tabac pour qu'elle se taise. « Personne ne sait. J'ai dit des choses aujourd'hui que je n'ai jamais avouées, j'ai juste une sœur qui était au courant. Peut-être que ça soulage un peu de l'avoir dit.

Mais au fond de moi, la blessure est quand même là. »

Une blessure qui entraînera beaucoup: dépression, suicide, parfois. Emmanuelle Perigogne est venue de Limoges pour représenter son père, qui s'est suicidé à l'âge de 32 ans, quand elle n'avait que 7 ans. « Il est arrivé en Creuse quand il avait 10 ans, avec ses cinq frères et sœurs. Ça a toujours été un sujet tabou pour lui. Il a beaucoup souffert de cette histoire et il ne parlait pas de ses souvenirs... »

Il y a aussi des histoires plus heureuses, du moins en apparence. Arrivé en Creuse à 11 ans et demi, en septembre 1974, Jean-Yves Cardia confie que ses premières années, entre l'IMP du Monteil-au-Vicomte et les familles d'accueil pendant les vacances, ont été douces. « On se sentait bien, on était à la campagne ». La suite

4 LE DOSSIER

LE DOSSIER

ENFANTS DE LA CREUSE - HIER À GUÉRET

## « Certains ont été enlevés dans la rue, sans jouet, sans rien... »



Wilfrid Bertile (à droite) siège à la commission.

de sa vie sera chaotique, avec « des hauts et des bas », des problèmes avec l'alcool, mais, dit-il, « je leur en veux, oui et non, par ce que quand j'étais petit, j'étais influençable, j'ai failli avoir des soucis avec la police là-bas. Dans un sens, il valait mieux que je sois ici. Ça a peut-être été une

chance de m'enlever de là-bas, parce que je ne sais pas si à l'heure d'aujourd'hui je serais encore en vie. On n'avait pas de chez nous, j'étais un peu vagabond, je partais le matin, je rentrais le soir... »

Correspondance spéciale: Julie HO HOA à Guéret

GROS PLAN

## UN TRAVAIL DE FOURMI

Après la rencontre qui s'est tenue vendredi à Paris et celle qui s'est déroulée aujourd'hui à Guéret, la Commission poursuit son travail et encourage les personnes qui n'ont pas pu se déplacer à la contacter à l'adresse suivante: [lesenfantsdelacreuse@outre-mer.gouv.fr](mailto:lesenfantsdelacreuse@outre-mer.gouv.fr) pour collecter leurs histoires et leurs demandes. « La prochaine étape, explique Philippe Vitale, c'est d'affiner l'aspect démographique. On est passé de 1615 à 2150 ex-mineurs transplantés, on a pu établir un fichier extrêmement fin grâce à nos collègues historiens qui ont recueilli 1800 noms à ce jour. On va continuer à mettre au jour les ressorts de cette histoire, à préciser les statuts au départ qui sont divers, comment on a pu, par exemple, glisser un statut de pupille à l'arrivée dans l'Hexagone pour certains. On va essayer d'avancer. Vendredi, nous avons rencontré la ministre des Outre-Mer à Paris. Ses services communiqueront dans les jours prochains pour donner les prochaines étapes de notre mission. »